



# **Bilan de la campagne 2019 des congés de formation professionnelle**

Comité technique du 19 novembre 2019

# Dispositif et critères d'évaluation

## Présentation du dispositif

### Objectif

- Parfaire sa formation professionnelle

### Modalité :

- Justifier de 3 années de services effectifs à temps plein dans l'administration, dont 12 mois au moins au sein d'AMU pour les agents non titulaires.
- Durant les 12 premiers mois de son congé, l'agent perçoit une rémunération égale à 85 % de son traitement brut, avec un plafonnement à l'indice 650.

### Masse salariale dédiée :

- 200 000 € par an soit 5 ETP toutes catégories confondues. Le remplacement peut être envisagé, sur demande de la composante
- Prise en charge par l'université, des droits de formation jusqu'à hauteur de 1 500 €, sur demande individuelle de l'agent.

## Rappel des critères

- Motivation de la demande : existence d'un projet professionnel construit et bien mûri par l'agent – **5 points**
- Adéquation de la formation visée avec ce projet professionnel – **5 points**
- Intérêt pour l'établissement des nouvelles compétences acquises par l'agent en cohérence avec le Schéma Directeur des Ressources Humaines – **5 points**
- Ancienneté :
  - Entre 5 et 7 ans : **0,5 pt**
  - Entre 8 et 10 ans : **1 pt**
  - Plus de 10 ans : **2 pts**
- Soutien de la structure d'accueil de l'agent – **3 points**

## Organisation de la commission

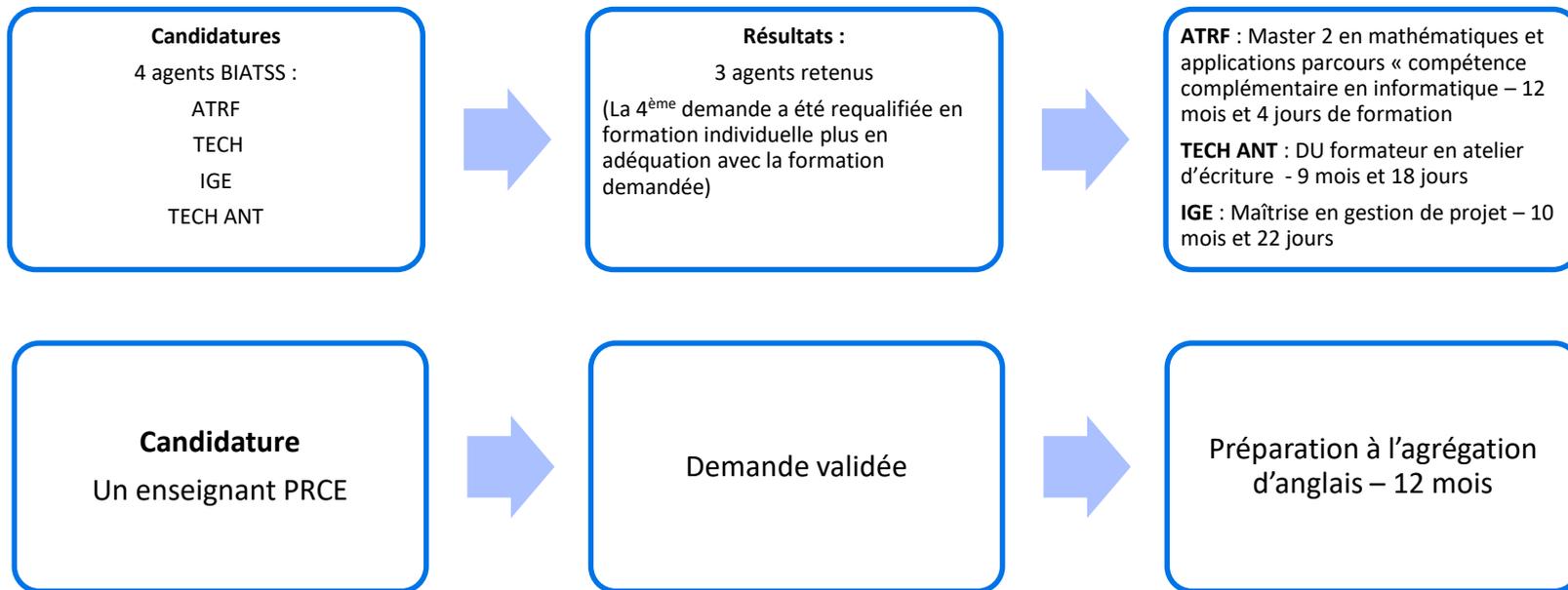
### Commission personnel Biatss 13/05/19

- Représentant de l'administration : DGS adjoint, directrice adj développement RH, responsable bureau formation
- Représentants des personnels : pour les ITRF SNPTES, CGT, SGENCFDT excusé. Pour les personnels non titulaires : 2 SNPTES et A CFDT

### Commission pour les personnels enseignants du 21/05/19

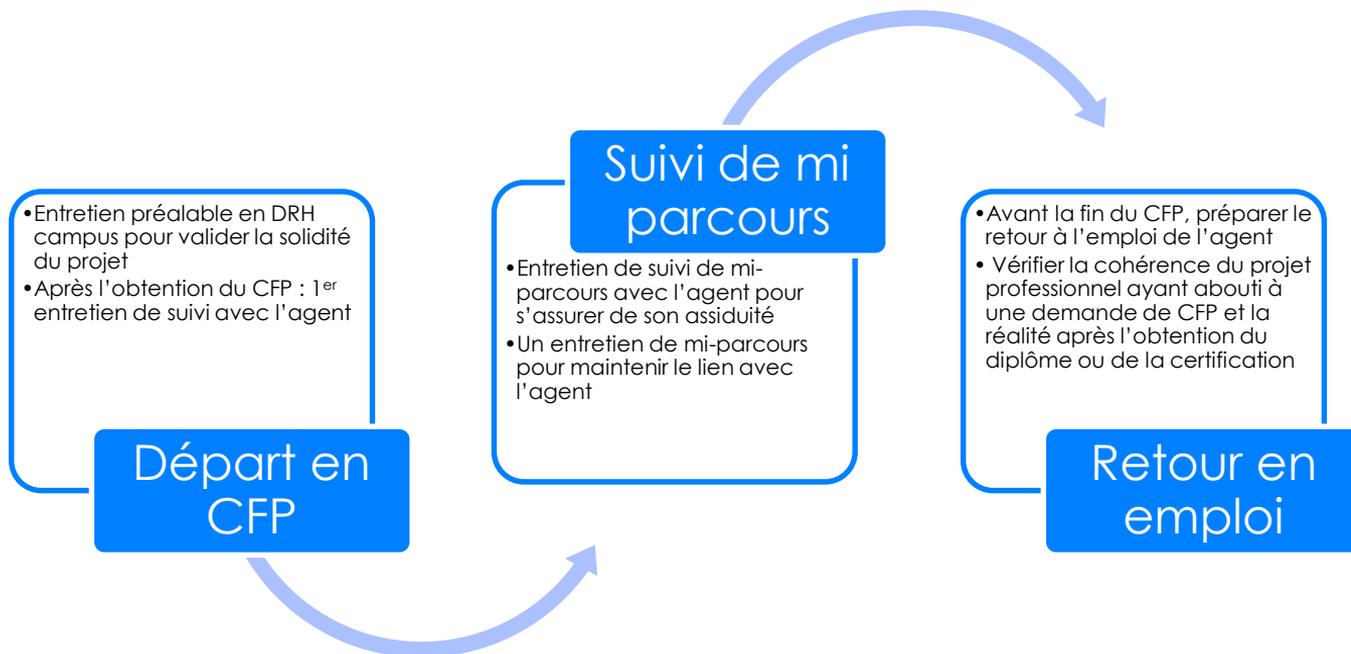
- Représentants de l'administration : Président de la commission CFVU, Directrice adj Développement RH, Responsable formation
- Représentants des personnels : 3 membres du CA

## Campagne CFP 2019 / 2020



Durée globale des CFP = 40,5 mois soit  
3,5 ETP

## Un appui plus marqué par les équipes RH en proximité



## Suivi des CFP accordés en 2018 – 2019

CATEGORIE - CORPS	DIPLÔME VISE	RESULTATS
C - ATRF	Master MEEF 1er degré	Diplôme obtenu. Réussite au concours de professeur des écoles et nommé dans les Bouches du Rhône
C - ATRF	Licence professionnel informatique réseaux et télécommunication	Diplôme obtenu. Réintégration sur son poste
B - SAENES	Master 2 Sciences humaines et sociales	Diplôme obtenu. Réintégration sur son poste
A - ASI	Master 1 génie mécanique	Diplôme obtenu. Réintégration sur son poste
A - ASI	Développeur web	Certification obtenue. Intégration dans sa direction sur un nouveau poste
A - IGR	DESIU Ethiques et pratiques médicales	Diplôme obtenu. Intégration dans sa direction sur un nouveau poste

## Evolution en nombre des demandes de CFP depuis 2015

Année	BIATSS		ENSEIGNANTS	
	Nb de demandes	CFP accordés	Nb de demandes	CFP accordés
2015	4	3	6	3
2016	13	6	7	3
2017	10	6	3	2
2018	10	7	0	-
2019	4	3	1	1